

REGLEMENT - PARADES

PARTICIPATION

Les parades ont pour objectif de faire converger les participants vers le village d'animations de la presqu'île de Caen où se déroulera le spectacle du soir.

Ces parades sont organisées dans un but festif et ne sont en aucun cas des compétitions et que, par conséquent, l'organisation ne demande pas de certificat médical.

Néanmoins, la manifestation nécessite un effort physique et les participants s'inscrivent en toute connaissance de cause et se portent garant de leur condition physique, qui doit être en adéquation avec l'effort physique induit par leur participation à la manifestation.

En cas de doute, ils s'engagent à consulter leur médecin traitant.

En outre, l'organisateur n'assumera aucune responsabilité quelle qu'elle soit pour tout accident/blessure/dommage corporel /incapacité/décès survenu à un participant.

En outre, l'organisateur n'assumera aucune responsabilité pour toute dégradation, perte, vol de tous biens/matériels/équipements personnels.

Les parades seront organisées en convois bulle, encadrés par des associations bénévoles et accompagnés par les forces de l'ordre.

Il est donc demandé aux participants :

- De se conformer aux directives de l'organisation
- De respecter l'allure du convoi
- De ne sortir en aucun cas du convoi
- De respecter le code de la route

Les participants ne respectant pas les consignes de l'organisation pourront à tout moment quitter le convoi sous les directives de l'organisation.

RGPD

Les informations collectées ont pour objectif de réserver votre place au sein des parades et de prévoir le nombre de participants, car celui-ci est limité. Un mail de confirmation de votre participation vous sera envoyé par mail.

L'ensemble de vos données sera supprimée dès le lendemain de l'événement et ne sera en aucun cas utilisée / revendue par un tiers.

DROIT A L'IMAGE

Les participants autorisent expressément les organisateurs à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation, sur tous les supports promotionnels y compris les supports publicitaires et les livres, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements et les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

Les personnes ayant autorité légale sur les mineurs ainsi que les participants majeurs assurent les organisateurs de l'événement que ceux-ci s'engagent à respecter le règlement.